



République centrafricaine: Séance d'information au Conseil de sécurité

Par

**Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la
République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle
Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République
centrafricaine (MINUSCA),**

Babacar Gaye

14 avril 2015

Madame la Présidente,

1. J'exprime mon profond respect au Conseil et le remercie pour cette opportunité de faire le point de la situation en République centrafricaine.

2. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans la protection des populations qui continuent malgré tout à souffrir de violences. Ces violences résultent principalement, dans la période écoulée, des tensions intercommunautaires liées à la migration saisonnière des éleveurs Foulani et de leur bétail. Ces violences continuent d'être le fait, à Bangui et dans l'ouest du pays, des anti-balakas qui, à l'instar des Ex-Sélékas au centre et à l'est, y cherchent à se substituer à l'Etat. Le retour encore timide de l'autorité de l'Etat n'arrive pas à prévenir ou à apaiser les tensions communautaires.



3. Ainsi, les enclaves de populations à risque, en particulier les communautés musulmanes, sont toujours menacées malgré les efforts déployés par les acteurs humanitaires et les forces internationales.

4. La situation humanitaire reste grave dans le pays ; le nombre de déplacements de populations a continué à augmenter de 50 000 nouveaux déplacés depuis janvier 2015. Dans le même temps, l'accès humanitaire a souffert de la fragmentation des groupes armés.

5. Passant à la situation politique, les consultations locales à la base qui se sont déroulées dans toutes les 16 préfectures de la RCA ont été achevées en mars. Ces consultations locales ont donné aux citoyens centrafricains l'occasion d'exprimer leurs vues sur les questions qui sont au cœur de la crise, y compris la justice et la réconciliation, la paix et la sécurité, la gouvernance et les priorités de développement socio-économiques. Le rapport du gouvernement sur les consultations locales servira de base aux discussions et au débat lors du Forum Bangui.

6. Le 7 avril, la Commission préparatoire du Bangui Forum a présenté son rapport final au chef de l'Etat de la transition, Mme Catherine Samba-Panza, à la communauté internationale et au grand public. Le document comprend les rapports des quatre groupes thématiques de travail sur la paix et la sécurité, la justice et la réconciliation, la gouvernance et le développement social et économique.

7. Du 1^{er} au 7 avril, le gouvernement a publié quatre décrets relatifs aux dates du Forum, à la mise en place de son présidium, à son organisation et ses comités techniques. Le même jour, le Président de



transition du Conseil national a publié une déclaration demandant l'annulation du décret, notamment en raison de l'absence de consultation avec le Conseil national de transition. A travers ses bons offices, la MINUSCA a immédiatement initié des consultations avec les parties prenantes nationales et les partenaires internationaux, en vue de désamorcer la tension entre les autorités de transition et de privilégier le consensus. Cet effort s'est traduit par un nouveau décret publié hier sur la composition du Présidium du Forum, qui, je le crois est plus inclusif. Dans la même optique, hier, au cours de sa longue interaction avec le Conseil national de transition, le Premier ministre a également contribué à dissoudre les tensions.

8. La MINUSCA est également prête à faciliter avant le forum les discussions entre les autorités de la transition et les groupes armés. Ces pourparlers auront pour objectif de favoriser un large consensus sur les principes de la RSS et une stratégie de DDR qui sera affinée au cours du Forum. Il s'agit aussi d'une opportunité pour les groupes armés de réitérer leur engagement vis-à-vis des dispositions de l'Accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet 2014.

9. L'achèvement du Forum snational de Bangui sera un autre jalon dans la transition. L'engagement de tous les acteurs nationaux, y compris les dirigeants politiques et militaires des groupes armés, est essentiel pour maintenir la transition sur les rails et paver la voie vers les prochaines étapes du processus de transition, y compris l'organisation des élections et les efforts de réconciliation à long terme.

10. Dans l'attente d'un accord sur une stratégie nationale inclusive de DDR, la MINUSCA a entrepris des activités pour soutenir le processus de



regroupement à travers des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre des projets lancés dans les zones à risque impliquant des jeunes à risque, y compris les ex-combattants.

Madame la Présidente,

11. La transition a atteint une étape importante. L'organisation d'élections crédibles marquera sa fin. À cet égard, le processus électoral est confronté à des défis, y compris, notamment, l'enrôlement des personnes déplacées et des réfugiés à l'extérieur du pays.

12. Les défis sécuritaires et financiers continuent d'entraver le travail de l'Autorité nationale des élections (ANE). En date du 2 avril, l'ANE a établi 97 bureaux sur le terrain sur 142. Alors que MINUSCA a donné des conseils sur les plans opérationnels pour la sécurité et les opérations électorales, il est encore préoccupant que le panier de fonds de 44 millions de dollars géré par le Programme de développement des Nations Unies ait encore un déficit de financement de 49%. En effet, l'achèvement en temps opportun du processus électoral est lié à la disponibilité des fonds pour le processus électoral. Nous appelons les Etats membres à répondre rapidement à cet appel.

13. Lors de la dernière réunion du Groupe international de contact sur la RCA le 16 mars, les participants ont exhorté les autorités de transition à accélérer les préparatifs électoraux et à examiner le cadre juridique afin d'identifier les options pour simplifier le processus. Le Groupe international de contact a également exhorté les autorités de transition à respecter la clause d'inéligibilité de la Charte de la Transition qui interdit aux personnalités de haut niveau du gouvernement de transition de se présenter



aux élections. Le communiqué final a réitéré le calendrier de la transition qui doit prendre fin le 15 août.

Madame la Présidente,

14. La République centrafricaine entre dans une phase essentielle de son retour vers la sécurité et la stabilité. La récente visite du Conseil de sécurité dans ce pays comme la décision de ce Conseil d'accorder à la MINUSCA un renforcement de 750 militaires, 288 policiers et 20 officiers de l'administration pénitentiaire traduisent votre soutien attentif à la MINUSCA.

15. Or, l'intérêt et le soutien continu des partenaires internationaux et régionaux demeurent plus indispensables que jamais. Cet intérêt et ce soutien contribuent à assurer non seulement le déroulement normal de la transition, mais également la poursuite des opérations humanitaires dans ce pays avec des ressources adéquates. Je voudrais saisir l'occasion pour faire appel à tous les partenaires internationaux afin qu'ils maintiennent leur engagement à soutenir les opérations humanitaires dont ce pays a tant besoin. A ce jour, le soutien consolidé par les Nations Unies au titre de l'assistance humanitaire pour la République centrafricaine couvre seulement 13% des fonds nécessaires.

16. Restaurer la sécurité, promouvoir un dialogue politique inclusif et compléter la transition n'est que le commencement du long cheminement de la République centrafricaine vers la stabilité et le développement durables. Les Centrafricains continuent de compter sur la MINUSCA pour une mise en œuvre efficace du mandat avec l'engagement et le soutien continu du Conseil. La Communauté internationale a l'obligation morale d'aider la République centrafricaine et ses populations à rester dans la voie de la paix et de la réconciliation. C'est notre responsabilité collective.

